

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 14 mars à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes d'Augne, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 07 mars 2019

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
33	23	3	2	5

Pour	Contre	Abstention
26	0	0

Membres présents : BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CHAUVERGUE Laurence, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LEFEBVRE Frankie, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, POURCHET Pierre, SERRU Marie Claire, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, TERRIER Gilles.

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : DEVAUX Nathalie donne pouvoir à LEFEBVRE Frankie, DUPUY Nathalie donne pouvoir à CHAUVERGUE Laurence, PERDUCAT Daniel donne pouvoir à FAYE Jean Pierre.

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : CHADELAUD Michel, PAQUET Laurent.

Absents : CAMBOU Stéphane, CHABANAT Christine, DOLLEY Alain, ROGER Edouard, SIMON Isabel.

Secrétaire de séance : PLAZANET Mélanie

DELIBERATIONS

Délibération n° 02-2019 : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 12 décembre 2018

Monsieur le Président donne lecture du procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 12 décembre 2018

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 12 décembre 2018.



Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 19 mars 2019

Le Président,
Jean Pierre FAYE

Acte rendu exécutoire le : 6 MAI 2019
Publié le : 6 MAI 2019

